



Département de la Drôme  
**Commune de Sainte Jalle**

# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 19 JUIN 2023 A 18H30

~~~~~

Date de convocation : 12 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le LUNDI 19 JUIN, le conseil municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège RANCON, Maire.

Conseillers en exercice présents : ANTOINE David, ARMAND Marie Noëlle, AUDEOUD Jean Pierre, LIOTAUD Benjamin, ROUX Frédéric, SEGUIN Stéphane, COQUET Laurence et BONNIFACY Laurent

Madame COQUET Laurence a été nommée secrétaire de séance.

Absent excusé : BROSILLE Fabien donne pouvoir à ROUX Frédéric

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Mme le Maire demande le rajout de plusieurs points à l'ordre du jour :

- Aménagement carrefour poubelle en face caserne des pompiers - délibération
- Parcelle M. SEGUIN Jean Louis N° 340 – 200 m2
- Annulation délibération vente parcelle n° 1588 à M. CORDONNIER
- Nouvelle délibération vente CORDONNIER sous les références 1589 1590 1591

L'ensemble du Conseil Municipal accepte le rajout de ces points

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023**

Après lecture l'ensemble du conseil est d'accord

### **CREATION POSTE SECRETAIRE DE MAIRIE**

À la suite de la démission de la secrétaire de mairie, la commune a besoin de créer un nouveau poste de Secrétaire de Mairie pour 20h semaine afin de la remplacer. Suite à plusieurs entretiens la commune a choisi une candidate qui débutera mercredi 21 juin.

Mme Le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à créer un poste de secrétaire de mairie pour 86.67 h par mois.

Vote pour : 9

Abstention : 1

### ANNULATION DELIBERATION VENTE LICENCE IV

Lors du dernier conseil, nous avons évoqué de vendre la Licence IV. Suite à différentes incompréhensions, nous n'avons finalement pas besoin de la vendre.  
Mme Le Maire demande donc d'annuler la délibération de la vente de cette dernière.

Voté à l'unanimité

### DELIBERATION POUR LOCATION LICENCE IV

Nous avons toujours une entreprise qui est intéressée pour la louer pour un montant de 100 € par mois et pour un bail de 3 ans.  
Mme le Maire propose de voter cette nouvelle délibération.

Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

### AMENAGEMENT CARREFOUR POUBELLE FACE A LA CASERNE

Suite à la visite du Département, il nous a été conseillé de réaménager le carrefour des poubelles au niveau de la caserne des pompiers qui est très dangereux.  
Mme Le Maire explique aux conseillers la proposition du département avec les plans à l'appui. Cet aménagement a été estimé pour 14 496€ TTC soit 12 080€ HT.  
La commune fera une demande de subvention au titre des amendes de police qui nous financerons une partie des travaux  
Après discussion, Mme le Maire propose ce devis au vote.

Voté à l'unanimité

### ANNULATION DELIBERATION VENTE PARCELLE CORDONNIER N° 1588

Il est nécessaire d'annuler la délibération de la vente de la parcelle Cordonnier n°1588 car cette parcelle a changé de numéro.  
Mme Le Maire le propose au vote.

Voté à l'unanimité

### NOUVELLE DELIBERATION VENTE PARCELLE CORDONNIER SOUS LES REFERENCES N° 1589 1590 1591

La parcelle 1588 a été redivisée en plusieurs numéros : 1589 1590 1591

Mme le Maire propose le vote.  
Celui-ci est accepté à l'unanimité.

### DIVERS

- Parcelle M. Jean Louis SEGUIN N° 340 – 200 M2  
La Mairie a constaté qu'une parcelle de M. SEGUIN se trouve au milieu du carrefour devant la Caserne des Pompiers. Mme le Maire propose de régulariser. L'ensemble du conseil est d'accord et Mme le Maire rencontrera M. SEGUIN pour voir comment officialiser.

Le conseil est clôturé à 20h13.